

Télémédecine : sa réussite passe aussi par l'acceptation de la société, selon le SNITEM

Paris, le 12 octobre 2011 – A l'occasion d'un séminaire d'information destiné à ses adhérents et intitulé « Télémédecine et société », le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales et ses partenaires insistent sur la nécessité de faciliter l'appropriation de la télémédecine par la société, en particulier par les patients et les professionnels de santé. En complément des prérequis techniques, économiques et organisationnels, l'acceptation de la télémédecine par ses utilisateurs et ses bénéficiaires est une condition à la réussite de son déploiement.

La télémédecine, en qualité de pratique médicale structurante des organisations de santé, suppose une profonde évolution des relations entre professionnels de santé, entre professionnels de santé et patients, entre industriels traditionnels et opérateurs, entre prestataires et patients. En bouleversant les codes établis, elle impose à la société de nouveaux processus de prise en charge du malade, de nouvelles échelles d'appréciation de l'urgence.

Le SNITEM a fréquemment rappelé que les conditions du déploiement de la télémédecine étaient à la fois d'ordre technique (interopérabilité), économique (viabilité) et organisationnel (gouvernance). Au-delà de ces aspects cruciaux, le développement de cette nouvelle prise en charge et de ces nouveaux outils ne peut se faire sans une appropriation par les professionnels de santé et par les patients.

C'est ce qu'a notamment montré l'étude FIEEC¹ – ASIP Santé sur la télémédecine et la télésanté en Europe, publiée en mars 2011, et au pilotage de laquelle le SNITEM a participé.

¹ Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication, dont fait partie le SNITEM.

Parmi les facteurs de succès identifiés et documentés par cette étude, il apparaît :

- que les projets de télémédecine et de télésanté doivent répondre aux besoins des professionnels de santé et des patients, qui doivent s'approprier ces nouveaux outils dans leur pratique et leur quotidien ;
- que les utilisateurs doivent être sensibilisés à ces nouvelles techniques, grâce à des formations, des cadres juridiques clairs et partagés, et des modules de communication.

Echanger, sensibiliser et former

*« L'objectif du séminaire d'information sur la télémédecine organisé par le SNITEM tous les ans est de contribuer au progrès de cette pratique médicale et de favoriser les échanges entre les industriels, les prestataires, les administrations et les utilisateurs. La parole est donnée cette année à plusieurs représentants des patients et du corps médical afin qu'ils fassent part de leurs expériences, de leurs attentes, des difficultés rencontrées et des solutions qu'ils envisagent pour faciliter le déploiement et l'acceptation des outils de télémédecine », explique **Jean-Bernard Schroeder**, Directeur TICS et Equipements du SNITEM.*

Le développement de la télémédecine en France est un objectif majeur pour le SNITEM, qui regroupe de nombreux fabricants de « dispositifs médicaux communicants » directement impliqués dans l'amélioration des soins prodigués aux patients. Ces dispositifs concourent à améliorer au quotidien le suivi des patients souffrant de maladies chroniques ou d'un handicap.

Les industriels des TIC Santé ont largement engagé le chantier de l'interopérabilité, afin de permettre l'adaptation de nombreux dispositifs médicaux aux réalités de la coopération entre professionnels de santé. Le modèle économique de la télémédecine, qui fait l'objet de nombreux travaux du SNITEM, se précise suite aux appels à projets lancés aux niveaux français et européens et destinés à soutenir le développement de l'usage des TIC notamment dans la santé. Il reste à clarifier la gouvernance au niveau national et régional, en vue d'intégrer pleinement la télémédecine aux schémas d'organisation des soins. Il faut enfin, estime le SNITEM, faciliter son acceptation par les professionnels de santé et par les patients, à travers des actions de formation et de sensibilisation, visant à montrer les bénéfices de la télémédecine en termes de qualité des soins et de sécurité, et à expliciter les conditions de son exercice.

A propos du SNITEM

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux. Il fédère près de 240 entreprises, constituant un tissu industriel dans le domaine des dispositifs et des technologies de santé : PME-PMI, grands groupes français, européens et internationaux. En juin 2008, à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, le SNITEM a décidé d'ouvrir ses portes à l'ensemble des acteurs issus des NTIC impliqués dans la Santé. Le SNITEM est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. www.snitem.fr

Contact presse :

Presse-Papiers

Guillaume de Chamisso

Tél : 01 77 35 60 99 - 06 28 79 00 61

guillaume.dechamisso@pressepapiers.fr